

## Code de vie de l'école Sainte-Scholastique

Voici le code de vie de l'école Sainte-Scholastique qui sera appliqué par tous les intervenants de l'école, peu importe la période de la journée (classe, récréation, dîner, service de garde, etc.) et le lieu (classe, corridor, gymnase, cour de récréation, etc.).

L'école est un milieu de vie où tous les jeunes doivent prendre leurs responsabilités et s'impliquer activement afin de créer un climat de vie chaleureux. **À l'école de Sainte-Scholastique, toutes manifestations de violence ou d'intimidation sont proscrites en tout temps, que ce soit envers les élèves ou le personnel, et ce, quel que soit le moyen utilisé, y compris les manifestations ayant lieu par l'intermédiaire des médias sociaux et lors de l'utilisation du transport scolaire.** Il y aura des conséquences immédiates.

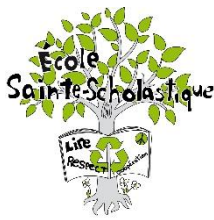


Toute personne a droit à sa vie privée, au respect et à la sauvegarde de sa dignité, à la protection de son intégrité physique et psychologique et à un environnement éducatif qui maintiennent sa sécurité;

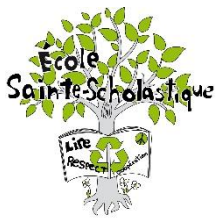
### **Tout avis peut mener à une conséquence.**

Voici quelques définitions importantes :

- ↪ **Conflit** : chicane, désaccord ou opposition entre 2 personnes ou plus.
- ↪ **Intimidation** : forme d'agression où les 4 critères suivants doivent être présents :
  - ✓ une inégalité du pouvoir ;
  - ✓ l'intention de faire du tort ;
  - ✓ des sentiments de détresse de la part de l'élève qui subit de l'intimidation ;
  - ✓ la répétition des gestes d'intimidation sur une certaine période.
- ↪ **Cyber intimidation** : intimidation via les médias sociaux (Facebook, Twitter, courriel, etc.)



<b>Code de vie</b>		
	<b>Règles de vie...</b>	<b>Raisons...</b>
<b>1.</b>	<b>Je me respecte et je respecte les autres en gestes et en paroles.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se sentir bien, en confiance et en sécurité;</li> <li>• Vivre dans un climat agréable et harmonieux;</li> <li>• Respecter les différences individuelles;</li> <li>• Permettre de mieux apprendre;</li> <li>• Favoriser les relations positives avec l'entourage;</li> <li>• Avoir du plaisir à jouer avec les autres.</li> </ul>
<b>2.</b>	<b>J'accepte l'autorité des adultes.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vivre dans un climat agréable et harmonieux;</li> <li>• Se sentir en confiance et en sécurité;</li> </ul>
<b>3.</b>	<b>Je garde en bon état les lieux et le matériel qui sont à ma disposition.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vivre dans un milieu propre et agréable;</li> <li>• Assurer sa sécurité et celle des autres;</li> <li>• Profiter d'un matériel et d'un lieu en bon état;</li> </ul>
<b>4.</b>	<b>Je circule calmement en tout temps et en silence lors des heures de classe.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour éviter des accidents et les conflits;</li> <li>• Apprendre à vivre en société;</li> <li>• Favoriser sa sécurité et celle des autres;</li> <li>• Vivre dans un climat calme et agréable;</li> <li>• Favoriser les apprentissages.</li> </ul>
<b>5.</b>	<b>Je m'engage pleinement dans ma réussite scolaire avec persévérance.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer de bonnes habitudes de ponctualité;</li> <li>• Permettre un climat propice aux apprentissages;</li> <li>• Permettre de se sentir bien dès le début de la journée.</li> </ul>



# Protocole disciplinaire

---

---

Chers parents,

Nous vous présentons le nouveau protocole disciplinaire de l'école Sainte-Scholastique. Le suivi sera fait par les enseignants en collaboration avec les éducatrices spécialisées. Il s'applique dès le premier avis lors d'un manquement grave au code de vie : **manque de respect, geste de violence (physique ou verbale)**.

Avec cet outil, nous voulons travailler en équipe avec vous afin d'aider votre enfant dans son comportement et son attitude. Le but est d'améliorer sa capacité à respecter le code de vie de l'école et ainsi améliorer le climat dans lequel nos élèves évoluent.

Ce que nous vous demandons c'est de discuter avec votre enfant de la raison pour laquelle il a reçu un avis ainsi que des solutions préventives à la violence. Dépendant de l'étape où il est rendu dans le protocole, voici les conséquences qui pourront être appliquées : rencontre avec l'élève, travail de réflexion, appel aux parents, retrait du cours pour la période, demi-journée ou journée de suspension interne, suspension externe avec retour avec les parents le lendemain, mise en place d'un plan d'action.

Pour ce qui est des autres manquements au code de vie (comportement sécuritaire, respect du matériel et des lieux, bon fonctionnement de la classe et de l'école, vêtements appropriés) l'élève recevra une conséquence cohérente en lien avec le manquement.

Merci de votre collaboration.

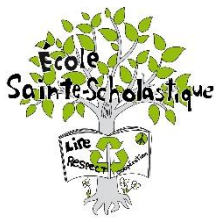
## Contrat d'engagement

J'ai pris connaissance des règles de vie qui ont été approuvées par le conseil d'établissement de l'école et je m'engage à les respecter.

Signature de l'élève : \_\_\_\_\_

J'ai pris connaissance des règles de vie qui ont été approuvées par le conseil d'établissement de l'école et j'appuie mon enfant et l'école dans cette démarche.

Signature des parents : \_\_\_\_\_



## Buts du code de vie et valeurs prônées

---

### Règle de vie 1

**Je me respecte et je respecte les autres en gestes et en paroles.**

#### Comment le faire ...

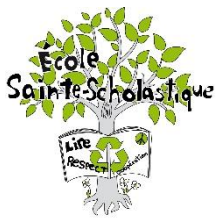
- Je respecte toutes les personnes de mon école, enfants et adultes;
- Je n'utilise aucun type de violence :
  - **physique**  
*(bousculade, « jambette », bataille, cracher, donner des coups de pied, lancer des objets, voler ou vandaliser...);*
  - **psychologique**  
*(intimidation, cyber intimidation...);*
  - **verbale**  
*(menacer, faire du taxage, insulter, humilier, ...).*

**\*\*\*Notez que la violence constitue un manquement majeur au code de vie.\*\*\***

- Je ne dois pas voler, échanger, vendre ou emprunter d'objets qui appartiennent aux autres.
- J'accepte toutes les interventions de tous les adultes de l'école d'une façon polie.
- Je laisse la neige et le sable par terre.
- Je viens à l'école vêtu et coiffé correctement (pas de short, ni de chandail trop court, déchiré ou avec des inscriptions violentes ou sexistes, ni de camisoles à bretelles étroites...). Je porte des bijoux sans référence à la violence. Je porte mes bottes à l'extérieur selon la saison et la température. Idéalement, j'ai deux paires de chaussures, une pour l'extérieur et une pour l'intérieur. Les sandales de type « gougoune » ne sont pas acceptées en tout temps.
- En éducation physique, je porte un chandail à manches courtes, un short et des espadrilles bien attachées. Pour ma sécurité, je ne porte pas de bijoux (boucles d'oreilles, montre, chaîne).

### Entre vous et nous, c'est vous

Le vouvoiement est de mise à l'école Ste-Scholastique. Lorsque les enfants s'adressent à un adulte, ils doivent utiliser « Madame » ou « Monsieur » et le « vous ». La même formule s'utilise aussi entre adultes (parents et membres du personnel).



## Règle de vie 2

**J'accepte l'autorité des adultes.**

### Comment le faire ...

- J'écoute poliment ce que l'adulte a à me dire et je suis respectueux dans le langage que j'utilise.
- Je collabore et respecte les consignes données par l'adulte.
- J'apporte uniquement les objets permis par les intervenants de l'école.
- J'assure ma sécurité et celle des autres.



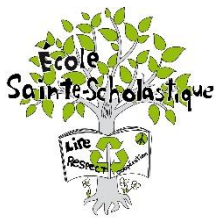
## Règle de vie 3

**Je garde en bon état les lieux et le matériel qui sont à ma disposition.**

### Comment le faire ...

- Je prends soin du matériel appartenant à l'école ou la classe... (pas de vandalisme, pas de graffitis)
- Je garde mon casier propre, je range mes choses quotidiennement.
- Je garde mon école propre, je dois toujours jeter mes déchets dans les poubelles.
- Je ne crache pas.
- ...





## Règle de vie 4

**Je circule calmement en tout temps et en silence lors des heures de classe.**

### Comment le faire ...

- En aucun cas, je quitte mon local ou la cour d'école sans autorisation.
- Lorsque j'entre dans l'école, je suis calme.
- Dans les déplacements vers la classe (escaliers et couloirs), je suis en silence.
- Lorsque je circule, je le fais en marchant.
- Au son de la cloche, j'arrête de jouer, je prends mon rang et je circule en tout temps dans l'école calmement. J'entre et je sors par la porte indiquée par l'adulte responsable.
- Je marche à côté de mon vélo sur le terrain de l'école. Je transporte mes patins à roulettes, ma planche ou ma trottinette dans mes mains sur le terrain de l'école. L'école n'est pas responsable des bris, vol ou perte de ces objets.

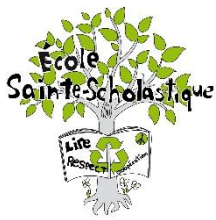
## Règle de vie 5

**Je m'engage pleinement dans ma réussite scolaire avec persévérance.**

### Comment le faire ...

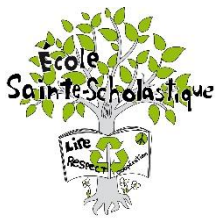
- Je laisse à la maison tous les objets dangereux (couteau, briquet,) dérangeants (jeu électronique, etc.), objets de valeur, (Ipod, lecteur MP3, cartes et objets de collection, cellulaire, caméra, etc.) ou superflus.
- J'arrive à l'école à l'heure (7 h 35 et 12 h 25) et je me rends directement dans la cour.
- Si j'arrive en retard, je me présente au secrétariat.
- Toutes mes absences doivent être motivées par mes parents. Aucun travail ne sera remis et il n'y aura aucune reprise d'examens pour des absences prévues à l'avance telles que tournois, vacances, compétitions sportives ou artistiques.





- À la fin des classes, je ne flâne pas dans le parc des bicyclettes, dans la passerelle, sur la cour. Je retourne à la maison et je reviens uniquement quand le service de garde est fermé.
- J'utilise le trottoir de la rue quand je circule devant l'école. Je ne circule pas dans le débarcadère lorsque j'arrive à l'école ou que je quitte l'école, même si je suis accompagné de mes parents.
- À l'heure du dîner, je mange assis à ma place, je discute à voix basse.
- J'apporte une permission écrite de mes parents pour dîner ailleurs qu'à l'école.
- J'apporte à l'école des aliments santé (aucune friandise, gomme, croustille...). J'évite tous les aliments qui contiennent des arachides ou des noix afin de protéger les enfants souffrant d'allergies.





# Politique pour contrer la violence

---

---

## LES PRINCIPES

- Toute personne a droit à sa vie privée, au respect et à la sauvegarde de sa dignité, à la protection de son intégrité physique et psychologique et à un environnement éducatif qui maintiennent sa sécurité;
- Toute manifestation de violence est nuisible à la personne qui la subit, à la personne qui l'exerce et à ceux qui en sont témoins;
- Toute manifestation de violence requiert une intervention appropriée;
- Aucune forme de violence ne peut être tolérée; chaque personne doit se comporter, en tout temps, de façon respectueuse et pacifique envers autrui;
- L'adhésion et la participation de chaque personne, tant sur le plan individuel que collectif sont nécessaires à l'élimination de la violence;
- La prévention et le contrôle de la violence constituent une responsabilité partagée par tous;
- Compte tenu de la mission de la commission scolaire, il importe de traiter les incidents de façon éducative et dans le respect des valeurs des établissements et de celle-ci.



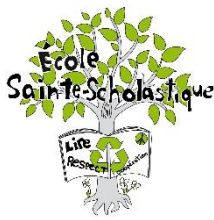
## RESPONSABILITÉS DES ÉLÈVES

- Se conformer aux règles de conduite et mesures de sécurité approuvées par le conseil d'établissement;
- Collaborer à la mise en place de moyens pour l'application de cette politique.



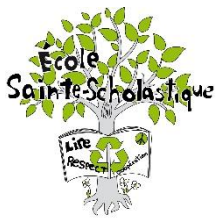
## RESPONSABILITÉS DES PARENTS

- Soutenir leur enfant dans l'acceptation des valeurs pacifiques et de coopération proposées par les établissements;
- Se comporter de façon sécuritaire et pacifique lors des relations interpersonnelles avec les adultes et les élèves de la commission scolaire.



## EXEMPLES DE MESURES APPLICABLES QUANT AU NON-RESPECT D'UNE RÈGLE DE VIE (MANQUEMENTS MINEURS ET MAJEURS)

Après analyse de la situation et en respect du principe de gradation des sanctions, l'application des mesures et sanctions s'effectue selon le profil de l'élève, la nature, la gravité et la fréquence des comportements observés.	
Mesures de soutien	Sanctions disciplinaires (éducatives et graduées)
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rappel de la règle avant la tenue d'une activité;</li> <li>➤ Retour sur le comportement attendu et recherche de solutions avec l'élève;</li> <li>➤ Rencontres individuelles avec le titulaire;</li> <li>➤ Rencontres individuelles avec la direction de l'école;</li> <li>➤ Soutien à l'élève lors de l'accomplissement de l'activité réparatrice;</li> <li>➤ Contrat personnalisé avec renforcement positif;</li> <li>➤ Feuille de route permettant à l'élève une lecture plus objective de ses comportements;</li> <li>➤ Référence aux professionnels concernés (avec l'accord des parents);</li> <li>➤ Rencontre de l'élève et ses parents par la direction de l'école (et/ou tout autre intervenant de l'école);</li> <li>➤ Mise en place d'un plan d'intervention;</li> <li>➤ Communication régulière entre l'école et la maison;</li> <li>➤ Contrat particulier « école/maison »;</li> <li>➤ Soutien au développement des habiletés sociales;</li> <li>➤ Récréations guidées;</li> <li>➤ Rencontre avec la TES;</li> <li>➤ Réintégration progressive de l'élève dans la classe;</li> <li>➤ Perte d'autonomie;</li> <li>➤ Plan d'accompagnement (déplacements limités)</li> <li>➤ Etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Avertissement (verbal ou écrit);</li> <li>➤ Répétition du comportement attendu;</li> <li>➤ Retrait de privilège;</li> <li>➤ Geste réparateur;</li> <li>➤ Perte d'une récréation;</li> <li>➤ Reprise du temps perdu;</li> <li>➤ Rencontre élève-intervenant de l'école;</li> <li>➤ Réflexion écrite;</li> <li>➤ Illustration écrite de la situation (dessin) et explication;</li> <li>➤ Excuses (privées ou publiques) verbales ou écrites;</li> <li>➤ Copie personnalisée et reliée à la situation;</li> <li>➤ Communication avec les parents (par l'élève ou l'intervenant);</li> <li>➤ Rencontre élève-parent et autre intervenant adulte;</li> <li>➤ Travail personnel de recherche;</li> <li>➤ Présentation du travail de recherche;</li> <li>➤ Retrait de la classe avec travail supervisé relatif au manquement;</li> <li>➤ Obligation de porter des vêtements fournis par l'école;</li> <li>➤ Retrait de tout objet ou accessoire dangereux ou illégal;</li> <li>➤ Remboursement ou remplacement du matériel;</li> <li>➤ Travaux communautaires;</li> <li>➤ Retenue pendant ou après les heures de cours;</li> <li>➤ Retrait de la classe;</li> <li>➤ Suspension interne ou externe (maximum 5 jours);</li> <li>➤ Etc.</li> </ul>



## Code de conduite lors d'une sortie

---



La réputation d'un groupe et le succès d'une sortie dépendent de l'attitude et du comportement de chacun des participants. Nous serons appréciés individuellement et collectivement dans la mesure où nous démontrerons du respect, de l'ouverture et de la chaleur humaine.

Il est important que chacun se montre respectueux des personnes et des façons de faire de l'endroit visité : accueil, nourriture, ponctualité, tenue vestimentaire, langage.

Un élève participant à une activité scolaire se déroulant hors de l'école doit respecter le code de vie de l'école tel que défini dans l'agenda, respecter les règles spécifiques à un lieu visité et démontrer de bonnes attitudes. Si tel n'est pas le cas, l'élève fautif pourrait se voir interdire la prochaine sortie et ce, sans possibilité de remboursement.

En tout temps, nous exigeons des élèves qu'ils respectent les différentes consignes demandées par les adultes responsables et qu'ils se conforment aux règles.

Certains élèves pourraient avoir un contrat de bonne conduite à signer avant les sorties éducatives.

---



### Code de conduite lors d'une sortie

J'ai pris connaissance de ce code et j'y souscris formellement.

Nom de l'élève : \_\_\_\_\_

Signature de l'élève : \_\_\_\_\_

Signature des parents : \_\_\_\_\_

